

# LA FETE DE LA MUSIQUE



La Fête de la Musique a été créée en 1982 par le ministère de la Culture.

Quand Maurice Fleuret devient Directeur de la Musique et de la Danse en octobre 1981, à la demande de Jack Lang, il applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution : "**la musique partout et le concert nulle part**". Découvrant en 1982, à l'occasion d'une étude sur les pratiques culturelles des français, que cinq millions de personnes dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique, il se prend à rêver de faire descendre les gens dans la rue.

Et c'est ainsi, en quelques semaines, que Jack Lang, ministre de la culture, décide de lancer la première Fête de la Musique, **le 21 juin 1982**, jour du solstice d'été, nuit païenne se référant à l'ancienne tradition des fêtes de la Saint-Jean.

« **Faites de la musique, Fête de la Musique** », la formule devenue mot d'ordre n'avait rien du slogan. Cette mobilisation des musiciens professionnels et amateurs, cette attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, devenaient ainsi, à travers la réussite immédiate d'une manifestation populaire et largement spontanée, la traduction d'une politique qui entendait accorder leur place aux pratiques amateur ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles, aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes.

La gratuité des concerts, le soutien de la SACEM, le relais des médias, l'appui des collectivités territoriales et l'adhésion de plus en plus large de la population, allaient en faire, en quelques années, une des grandes manifestations culturelles françaises.

Elle commence à "s'exporter" en 1985, à l'occasion de l'Année européenne de la Musique. **En moins de quinze ans, la Fête de la Musique sera reprise dans plus de cent pays, sur les cinq continents.**

Succès international, phénomène de société (un timbre poste lui est consacré en 1998), la Fête est aussi porteuse des nouvelles tendances musicales, que souvent elle annonce, que toujours elle traduit: renouveau des musiques traditionnelles, explosion des musiques du monde, développement des chorales, apparition du rap, de la techno, retour au carnaval musical... Sa réussite visible en centre-ville occulte bien d'autres dimensions : elle entre dans les prisons, partage la vie des malades et du personnel à l'hôpital, rapproche les établissements scolaires et les écoles de musique, établit des liens et des échanges

entre la ville et la banlieue, irrigue les communes rurales, valorise le travail de plusieurs mois ou de toute une année d'un individu, d'un groupe, d'une association ou de toute une communauté. Sans être jamais instrumentalisée, la Fête de la Musique favorise ainsi naturellement la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

La réussite de la Fête est d'abord celle des multiples réseaux qui s'activent en prévision du 21 juin. Ils peuvent être institutionnels, comme les Théâtres Lyriques, les Orchestres nationaux et régionaux, les Ensembles de musique de chambre, les Conservatoires, les Ecoles de musique..., professionnels comme les Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) et Cafés Musique ou les Antennes du Printemps de Bourges.

A cette occasion, les grandes fédérations amateurs mobilisent leurs relais dans toute la France qu'il s'agisse de la Confédération Musicale de France pour les Fanfares, les Harmonies et la pratique amateur en général ou de A Coeur Joie pour les Chorales. Les équipements sociaux et culturels, les associations locales aident à révéler les nouvelles expressions musicales. La vitalité de la Fête compte aussi avec les énergies de tous les « volontaires » qui se mobilisent individuellement pour apporter à cette journée exceptionnelle sa part fondamentale de spontanéité, son allure de transgression joyeuse.

En l'espace d'une génération, la Fête manifeste ainsi sa capacité permanente à se réinventer, ingénieuse et vivace, issue de l'institution, mais ayant choisi – comme la chanson – de vivre sa vie dans la rue.

<https://www.fetedelamusique.culture.fr/fr/la-fete-de-la-musique/esprit-de-la-fete/>

## **Aurélie Filippetti et Jack Lang, la Fête de la musique en héritage**

**A l'occasion des 30 ans de la Fête de la musique, Metro a réuni son créateur et Aurélie Filippetti, la nouvelle ministre de la Culture.**

**Metro : Jack Lang, dans quel contexte avez-vous créé la Fête de la musique ?**

Jack Lang : C'est dans ce bureau où Aurélie Filippetti travaille aujourd'hui que nous avons imaginé cet événement, avec mes collaborateurs de l'époque. Nous étions en décembre 1981 et depuis mai nous avons déjà beaucoup œuvré pour concevoir des politiques publiques pour les créateurs. Je leur ai dit : « et si nous imaginions un événement qui associe les citoyens, qui en ferait les acteurs principaux ? ». La musique, c'était une évidence : elle traverse les âges, les générations. La bonne idée, c'était de le faire le 21 juin, le jour qui ouvre la saison de la lumière, des rencontres, de l'amour ! J'ajoute que nous voulions jouer sur le double sens « Fête » et « Faites » de la musique.

**Metro : Qu'en a pensé François Mitterrand ?**

(Il réfléchit). Je ne sais même pas si je lui ai demandé l'autorisation ! (rires).

Aurélie Filippetti : Il aimait la musique ?

Jack Lang : Il avait une très grande connaissance de la chanson française. Pour le reste, ce n'était pas son « trip » principal. Il aimait l'architecture, la littérature, le théâtre. Beaucoup le cinéma. Disons que j'avais la chance de bénéficier de sa confiance. Le lendemain de la première fête de la musique, le 21 juin 1982, je l'ai accompagné en Espagne. Nous avons été reçu par le roi Juan Carlos qui nous a parlé de cet événement qui venait juste de naître. Comme quoi la Fête de la musique avait déjà franchi les frontières.

**Aurélie Filippetti, vous rappelez-vous de votre première Fête de la musique ?**

Aurélie Filippetti : Je me souviens qu'à Metz, où j'étais étudiante, on « faisait la fête » autour de la musique. La ville était un peu assoupie par rapport à Nancy, même s'il y avait quelques groupes de punk rock... En revanche je me rappelle très bien de ma première Fête de la musique à Paris. Avec des amis on avait fait une nuit blanche et on avait regardé le soleil se lever sur le pont des Arts.

**En 30 ans l'esprit originel de la Fête est-il resté intact ?**

Jack Lang : Je pense, oui. Dans les grandes villes, il y a toujours la tentation d'organiser des « podiums » avec plusieurs artistes, mais ce n'est pas l'essentiel, heureusement. Cette fête reste fondée sur l'improvisation, la complicité, avec des amateurs qui se préparent parfois longtemps l'avance.

Aurélie Filippetti : Non seulement l'esprit de cette fête perdure, mais il s'est répandu un peu partout hors de nos frontières. D'ailleurs ce qui est grisant, c'est de se dire qu'on est des millions à y participer à travers le monde. Et l'idée de « pratique » est toujours aussi primordiale : on n'est pas seulement là pour écouter de la musique mais pour faire partager aux autres sa propre expérience, sa propre sensibilité musicale. La Fête de la musique signifie aussi la transmission, sous toutes ses formes.

## **La pratique musicale est-elle assez développée en France ?**

Aurélie Filippetti : Il y a 5 millions d'amateurs en France. Notre pays est attaché à son histoire musicale, on le voit au travers du travail effectué par nos quelques 450 conservatoires. Maintenant, ce que nous souhaitons faire avec mon collègue Vincent Peillon, c'est un nouveau plan d'éducation artistique. Notamment pour permettre le développement d'une pratique, musicale ou autre, après les heures de classes dites « normales ». Des études ont démontré que si on met les enfants en contact avec une forme d'art dès la maternelle, leurs capacités d'apprentissage des langues et des mathématiques sont décuplées. J'aimerais travailler dans ce sens.

## **Depuis 1982, la Fête de la musique a perduré en dépit des alternances. Peut-on dire qu'elle n'est pas spécifiquement de gauche ?**

Aurélie Filippetti : Ah non puisque c'est Jack qui l'a inventé ! (rires).

Jack Lang : Disons qu'avant l'arrivée de la droite en 1986, la Fête de la musique avait pu s'établir, elle s'était installée au point de ne plus appartenir à personne. Les citoyens se la sont appropriés et en sont devenus les co-auteurs. Désormais c'est un patrimoine commun.

## **Jack Lang, qu'attendez-vous de la ministre qui vous succède, 30 ans après mai 1981 ?**

Jack Lang : Je suis très heureux de l'arrivée d'Aurélie Filippetti dans ce ministère. Tout ce qu'elle annonce est prometteur. Et des engagements clairs ont été pris par François Hollande pendant la campagne. Il a bien dit qu'il préserverait les moyens du ministère de la Culture. J'oserais souhaiter que ce soit plus qu'une « sanctuarisation ». Car ces dernières années, cette maison a connu une véritable érosion des crédits dans de nombreux domaines.

Aurélie Filippetti : J'admire beaucoup ce qu'a fait Jack Lang et j'essaie de m'en inspirer. Dans sa manière d'être toujours à l'écoute de ce qui se passe dans le monde de la culture, des arts en général. Ca ne veut pas dire faire la même chose. Mais je pense comme lui qu'on peut changer le monde à travers la culture.

Par Jérôme Vermelin

<http://www.metronews.fr/culture/aurelie-filippetti-et-jack-lang-la-fete-de-la-musique-en-heritage/mlfu!ipyhlz8lvgtgk/>

# LEXIOPHILES

Posted on [June 30, 2010](#) by [Sarah](#)

## La fête de la musique : une fête typiquement française ou internationale ?

Le 21 juin est le jour de la fête de la musique dans plusieurs pays du monde. En France, c'est un gros évènement, célébré dans les villages comme les grandes villes, avec un public et des musiciens très variés. Cette fête a d'ailleurs été inventée en France en 1976, puis mise en place officiellement par le gouvernement français en 1982. La date du 21 juin a été choisie car elle correspond au solstice d'été, le jour le plus long de l'année, synonyme de fête et de longues nuits passées à l'extérieur entre amis.

En France, un grand nombre de personnes participent à la fête de la musique car il y en a vraiment pour tous les goûts ! Un grand nombre de concerts sont organisés, avec des musiciens amateurs et professionnels provenant de tous horizons musicaux, depuis la musique classique jusqu'au rap ou au métal. Mais l'aspect le plus caractéristique de la fête de la musique en France est le fait d'encourager absolument tout le monde à faire de la musique : chacun peut chanter ou jouer d'un instrument, seul ou en groupe, dans les espaces publics. On trouve ainsi tous les styles, mais aussi tous types de talents. Pour certains, c'est une occasion unique d'avoir un public et de se faire connaître ; pour d'autres, une bonne occasion de se rendre compte qu'ils ne sont pas vraiment faits pour ça

Je trouve que la meilleure façon de profiter de la fête de la musique est de choisir de la passer dans une ville moyenne (on est souvent loin des musiciens ou noyés dans la foule dans les grandes villes). Le plus souvent, ces villes moyennes publient le programme de la journée dans les boulangeries, cinémas, etc... On peut alors choisir les concerts qu'on veut voir absolument. Mais, pour ma part, je préfère flâner le long des rues, écouter un peu tous les groupes qui sont présents, et m'arrêter quand la musique me plaît vraiment. C'est une bonne occasion de s'ouvrir à de nouveaux types de musique, et même de découvrir des instruments dont on n'imaginait pas l'existence jusqu'à ce moment-là !

Bien entendu, la fête de la musique n'a pas que des fans en France. Comme elle se déroule le 21 juin (cette année un lundi), nombreuses sont les personnes qui doivent se lever tôt pour aller travailler le lendemain, et qui n'apprécient pas d'être dérangés dans leur sommeil en pleine semaine. Cependant, tout est fait pour réduire au maximum les nuisances sonores pour les particuliers, et l'ambiance est généralement très bonne.

L'idée de la fête de la musique a été reprise dans plusieurs pays du monde, mais apparemment, elle n'a pas encore gagné autant d'importance qu'en France. Je serais intéressée de savoir comment on fête la musique dans vos pays, ou si le 21 juin correspond à une célébration complètement différente dans d'autres pays.

<http://www.lexiophiles.com/francais/la-fete-de-la-musique-une-fete-typiquement-francaise-ou-internationale>